



**FRANCK MONTAUGÉ**

*SÉNATEUR DU GERS*

Lundi 5 février 2018

## Communiqué de presse

### **Le sénateur Franck Montaugé demande un moratoire de la révision des ZDS et la réintégration de toutes les communes du Gers**

En l'état des propositions, la mise en œuvre de la **nouvelle cartographie des zones défavorisées** aurait des conséquences humaines, économiques et territoriales considérables et inacceptables pour l'ouest et le sud-ouest du Gers.

A ce dossier se rajoute celui de la future PAC dont les contours viennent d'être esquissés par la commission européenne, avec là aussi de nombreuses interrogations voire inquiétudes sur les conséquences directes qu'elle pourrait avoir pour l'ensemble du Gers.

En conséquence et afin de prendre en compte l'ensemble de ces évolutions majeures qui fixeront le devenir de nos productions agricoles et le niveau de soutien aux producteurs gersois, je demande **un moratoire de la révision des ZDS jusqu'à la mise en œuvre de la nouvelle PAC, soit 2020 inclus au plus tôt.**

Dans notre département, les efforts des éleveurs, de leurs représentants, des collectivités locales et de l'Etat ont permis de préserver et de développer l'abattoir d'Auch. Parce que nous avons la volonté de ne pas subir, nous avons trouvé ensemble un chemin de développement.

Dans le même souci de soutien à la filière bovine gersoise, **l'Etat doit aujourd'hui entendre la demande légitime qui lui est faite du maintien de toutes les communes gersaises en ZDS.**

Sénat: 15, rue de Vaugirard, 75291 - Paris Cedex 06 - Tél.: 01.42.34.20.00.  
Circonscription: 1, place de la Libération, 32000 - Auch - Tél.: 05.62.61.21.88.  
Email: franck.montauge@gmail.com

*Toute l'actualité du sénateur Montaugé sur le site [www.franckmontauge.fr](http://www.franckmontauge.fr)*